

Demande de permis d'Environnement - UNIQUE

Nos réf. : PU-E 07-2025
Réf DGO3 : 10022328/VW.cbr

Le Collège Communal de la Commune de BRUGELETTE a l'honneur de porter à la connaissance des habitants qu'une demande de permis UNIQUE a été introduite par M. Joachim CIANCI concernant un bien sis chemin de Soignies, n°52 à 7940 Brugelette.

- **La demande a pour objet :**

La régularisation au niveau urbanistique de la création d'un logement supplémentaire et l'installation d'une microstation d'épuration (SEI) en dérogation au raccordement à l'égout.

Cet avis d'enquête est affiché ce 3 juillet 2026.

(L'enquête est suspendue du 16 juillet au 15 août 2026)

**L'enquête se déroule du 08/07/2026 au 15/07/2026
et du 16/08/2026 au 25/08/2026.**

Les personnes qui auraient des objections à formuler à propos de ce projet sont priées de les faire parvenir du 08/07/2026 au 15/07/2026 et du 16/08/2026 au 25/08/2026 (jour de clôture),

- Soit par écrit au Collège Communal, Grand place, 2a à 7940 BRUGELETTE
- Soit par mail à l'adresse suivante : urba-envir@brugelette.be en reprenant toutes vos coordonnées.
- Soit de se présenter à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales au délégué de l'Administration lors de la séance de clôture de l'enquête publique qui aura lieu en l'Hôtel de ville, même adresse, le mardi 25 août 2026 à 16h.

Le dossier peut être envoyé par mail ou consulté uniquement sur rendez-vous auprès de Mme GASPARD Véronique, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, (068/45.73.10 ou urba-envir@brugelette.be).

Brugelette, le 1^{er} juillet 2026

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale,

K. KOWALSKA



La Bourgmestre,

I. LIEGEOIS